



BONCOLAC

Société par actions simplifiée au capital de 45.983.680 euros
183, avenue des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE
RCS Toulouse n° B 712.721.372
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin.

ONORÉ, société par actions simplifiée, au capital social de 55.287.861,60 euros, dont le siège social est situé 183 Avenue des Etats Unis 31200 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 915 401 608, représentée par Monsieur Alexandre VIGNERON en sa qualité de Président.

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, détenteur de la totalité des actions représentant le capital social et les droits de vote de la Société (l'« **Associé unique** ») a été convoquée par le président de la Société, conformément aux dispositions statutaires, à l'effet de statuer, sur l'ordre du jour ci-après.

L'Associé unique après avoir pris connaissance des documents suivants :

- des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- du rapport de gestion du président sur les comptes 2023 ;
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- du texte des projet des résolutions.

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion établi par le Président ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au président de la Société ;
- Approbation des charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes,



Approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023 faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 3 914 001,55 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé unique **donne** au Président de la Société quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts et après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes,

Prend acte que les comptes comportent une somme de 48 190 € euros non admise dans les charges par l'administration fiscale en vertu l'article 39-4 dudit code,

En conséquence, **approuve** la réintégration dans la base imposable de l'exercice la somme de 48 190 €, représentant des charges et dépenses non déductibles.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, sur la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 3 914 001,55 euros,

Décide d'affecter ce bénéfice :

- 5% à la réserve légale	195 700,08 euros
- la différence sur le compte Report à nouveau	3 718 301,47 euros
augmenté du report à nouveau antérieur de	4 822 297,99 euros
soit un montant de report à nouveau disponible de	8 540 599,46 euros

Compte tenu de cette affectation, l'Associé unique **prend acte** que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 88 185 395,52 euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.



L'Associé unique rappelle que comme la Société est unipersonnelle, il n'est pas établi de rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son président ou ses autres dirigeants.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

* * *

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et consigné sur le registre des décisions.

L'Associé unique

ONORÉ

Représentée par Monsieur Alexandre VIGNERON

Président

DocuSigned by:

Alexandre Vigneron

0A5110118B0B493...



KPMG SA
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

BONCOLAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

BONCOLAC

183, avenue des Etats-Unis - BP 92057 - 31018 Toulouse Cedex 2

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

BONCOLAC

183, avenue des Etats-Unis - BP 92057 - 31018 Toulouse Cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société BONCOLAC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BONCOLAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 53.027.683 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES – 3.1. IMMOBILISATIONS - Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

BONCOLAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 27 juin 2024

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mathieu LERUSTE', written over a horizontal line.

Mathieu LERUSTE

Associé

BONCOLAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023



COMPTES ANNUELS
SAS BONCOLAC
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Sommaire

I.	BILAN AU 31/12/2023	3
1.	BILAN ACTIF.....	3
2.	BILAN PASSIF.....	4
II.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023	5
III.	ANNEXE	6
1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :	6
2.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4.	CHANGEMENT DE METHODES	12
IV.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	13
2.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
3.	COMPTES DES STOCKS.....	16
4.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	16
5.	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES	17
6.	PRODUITS A RECEVOIR	17
7.	COMPTES DE REGULARISATION.....	17
V.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	18
1.	CAPITAUX PROPRES	18
2.	ETAT DES PROVISIONS.....	19
3.	ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	21
4.	CHARGES A PAYER.....	22
5.	COMPTES DE REGULARISATION.....	22
VI.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
2.	TRANSFERT DE CHARGES	23
3.	RESULTAT FINANCIER.....	24
4.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.	IMPOT SUR LES BENEFICES	24
VII.	INFORMATIONS DIVERSES.....	25
1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
2.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE	27
3.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	28
4.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN €	28
5.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	28
6.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	29
7.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	29
8.	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	30

I. BILAN AU 31/12/2023

1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 004 347	1 809 511	194 836	112 860
Fonds commercial	206 041		206 041	206 041
Autres immobilisations incorporelles	237 464		237 464	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	298 944	80 755	218 189	219 608
Constructions	8 473 544	5 857 734	2 615 810	3 082 175
Installations techniques, mat. et outillage	19 066 213	13 696 305	5 369 909	4 815 107
Autres immobilisations corporelles	3 073 975	1 219 981	1 853 994	1 834 694
Immobilisations en cours	55 083	8 017	47 066	973 857
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	61 339 860	8 312 177	53 027 683	28 582 577
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	9 546		9 546	9 318
Prêts	280 673		280 673	232 951
Autres immobilisations financières	171 274	168 000	3 274	15 614
ACTIF IMMOBILISE	95 216 965	31 152 480	64 064 485	40 084 802
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 318 286	414 266	3 904 020	4 881 180
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 196 918	367 947	6 828 971	6 804 660
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
Avances, acomptes versés sur commandes	28 336		28 336	50 570
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 052 543	19 941	1 032 602	-2 464 645
Autres créances	11 144 246		11 144 246	11 763 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	18 372 219		18 372 219	11 561 503
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	101 331		101 331	216 820
ACTIF CIRCULANT	44 991 901	802 154	44 189 747	34 977 883
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	35 070		35 070	46 929
TOTAL GENERAL	140 243 936	31 954 634	108 289 302	75 109 613

2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 25 904 500)	25 904 500	6 919 540
Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 748 061	461 844
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 443 794	1 443 794
Réserves statutaires ou contractuelles	3 209 079	3 209 079
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	4 822 298	5 453 544
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 914 002	-631 246
Subventions d'investissement	1 190 309	935 853
Provisions réglementées	2 953 352	2 913 547
CAPITAUX PROPRES	88 185 396	20 705 956
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	602 508	316 336
Provisions pour charges	130 197	183 683
PROVISIONS	732 705	500 019
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		703
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	1 021	30 854 153
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 250 653	15 282 444
Dettes fiscales et sociales	5 777 365	5 668 745
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 196	555 822
Autres dettes	3 231 966	1 532 725
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		3 396
DETTES	19 371 202	53 897 988
Ecart de conversion passif		5 651
TOTAL GENERAL	108 289 302	75 109 613

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	35 603 475	2 321 586	37 925 061	37 715 207
Production vendue de biens	53 831 131	8 391 722	62 222 853	58 458 199
Production vendue de services	1 617 831	168 865	1 786 697	1 477 566
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	91 052 437	10 882 174	101 934 611	97 650 971
Production stockée			-134 094	473 651
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 500	18 188
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 041 685	1 661 388
Autres produits			97 231	26 096
PRODUITS D'EXPLOITATION			103 941 934	99 830 294
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 792 052	32 300 768
Variation de stock (marchandises)			-613 546	-219 611
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 356 789	26 745 853
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 168 229	-1 357 482
Autres achats et charges externes			23 052 628	22 915 739
Impôts, taxes et versements assimilés			887 118	949 605
Salaires et traitements			10 795 862	11 151 437
Charges sociales			4 028 529	4 041 411
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 685 084	1 577 874
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			782 213	1 131 772
Dotations aux provisions			633 860	298 535
Autres charges			368 839	569 206
CHARGES D'EXPLOITATION			96 937 657	100 105 109
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 004 277	-274 815
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			498 159	212 573
Produits financiers de participations			228	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			421 446	116 125
Reprises sur provisions et transferts de charges			76 485	23 246
Différences positives de change				73 201
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 473 319	611 628
Dotations financières aux amortissements et provisions			667 797	95 218
Intérêts et charges assimilées			805 522	476 881
Différences négatives de change				39 529
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-975 160	-399 055
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 029 117	-673 870
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 079 279	375 348
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			604 499	17 461
Produits exceptionnels sur opérations en capital			144 544	54 694
Reprises sur provisions et transferts de charges			330 236	303 193
CHARGES EXCEPTIONNELLES			400 306	125 335
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			710	1 439
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			29 556	2 939
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			370 040	120 957
RESULTAT EXCEPTIONNEL			678 973	250 012
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			711 074	
Impôts sur les bénéfices			2 083 014	207 388
TOTAL DES PRODUITS			105 519 372	100 418 214
TOTAL DES CHARGES			101 605 370	101 049 460
BENEFICE OU PERTE			3 914 002	-631 246

III. ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

En 2023, Boncolac SAS est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Onoré SAS.

Par acte notarié du 28 décembre 2023, la société Boncolac SAS a procédé à la levée d'option relative au contrat de crédit-bail immobilier du site industriel de Bonloc pour un prix de 1,00€.

Investissements :

Le 28 février 2023, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited pour 24M€.

Pour financer cette acquisition, la société Boncolac SAS a procédé à une augmentation de capital social d'un montant nominal de 18.985 K€ par l'émission de 1.898.496 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune, assorties d'une prime d'émission totale de 44.298 K€, à laquelle a souscrit intégralement la société Onoré pour un prix de souscription total de 63.283 K€ libéré par compensation avec ses créances.

Filiale Boncolac HK :

Au cours de l'année 2023, il a été décidé de radier la filiale de prestations de services basée à Hong-Kong, Boncolac HK. L'activité de Boncolac HK a pris fin le 30 septembre 2023.

Refacturation des prestations de services intra-groupe :

Boncolac SAS a refacturé à ses filiales une quote-part des prestations de services facturée par Sodiaal International et par Onoré pour un montant total de 1 327K€.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

BONCOLAC SAS a fait l'acquisition le 30/01/24 de 100% des parts sociales de Topsmiths Limited pour 45.752 K€ :

- Les titres ont été financés via une augmentation de capital de ONORE SAS pour 59.991 K€
- Concomitamment, Boncolac a également procédé à une augmentation de capital par abandon de créances.

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Affectation de résultat	Augment. de capital abandon de créances 30/01/24	Augment. de capital transfert de crédit vendeur 30/01/24	Augmentation	Diminution	Résultat	Solde au 31/01/2024
Capital Social	25 904 500		17 998 950	2 080 230				45 983 680
Primes liées au capital	44 286 217		41 991 550	4 853 177				91 130 944
Primes de fusion	461 844							461 844
Réserve légale	1 443 794							1 443 794
Autres réserves	3 209 079							3 209 079
Report à nouveau	4 822 298							4 822 298
Résultat de l'exercice	3 914 002							3 914 002
Subventions d'investissements	1 190 309					-10 360		1 179 949
Provisions réglementées	2 953 352					-4 589		2 948 763
TOTAL CAPITAUX PROPRES	88 185 396	0	59 990 500	6 933 407	0	-14 949	0	155 094 353

- De plus un contrat de prêt a été conclu entre BONCOLAC SAS et Topsmiths Limited pour 22 055 K€ afin de permettre un refinancement de sa dette financière le 30/01/24.

La société BONCOLAC a fait le 27 juin 2024 l'acquisition de 100% des titres de SO MOCHI dont l'activité est la fabrication et commercialisation de MOCHI glacés à destination de la GMS et de la RHF.

Cette acquisition est financée sur ses fonds propres.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 de BONCOLAC ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

Le chiffre d'affaires NEGOCE de BONCOLAC résulte essentiellement de la vente de produits surgelés traiteur et pâtisserie. Il est reconnu à la livraison des produits.

Le chiffre d'affaires PRESTATIONS de BONCOLAC résulte essentiellement de prestations Intragroupe à ses filiales. Il est reconnu à l'exécution de la prestation.

Les conditions commerciales comptabilisées chez BONCOLAC sont ventilées comme suit :

- Gratuités, ristournes et NIP (nouveaux instruments financiers) : en diminution du chiffre d'affaire
- PPUB (parts publicitaires) : en autres achats et charges externes

Les gratuités, ristournes et PPUB non réclamées sont reprises au bout de 5 ans.

Les NIP sont conservés 2 ans.

3.1 IMMOBILISATIONS

• Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale vient à être inférieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, ils sont donc comptabilisés en charges.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un à cinq ans en mode linéaire.

Un test de dépréciation sur le fonds de commerce a été réalisé au 31/12/2023. Il a conduit à l'absence de dépréciation sur l'exercice.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés selon le mode linéaire.

Les biens bénéficiant du régime dégressif ont donné lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

Sans contrevenir à l'article 39 B du CGI, il est possible de différer la comptabilisation des amortissements dérogatoires, sous réserve de respecter la règle de la comptabilisation de l'amortissement minimal (linéaire).

Les durées d'amortissement généralement pratiquées correspondent à la durée réelle d'utilisation et sont les suivantes :

Immobilisations corporelles		Durée
Constructions	Structure 75% du total	
	- Avant 2014	40 ans
	- A compter de 2014	25 ans
	Toiture 10% du total	20 ans
	Fluides 10% du total	10 ans
	Sols 5% du total	10 ans
Agencements et installations		10 à 20 ans
Installations techniques		7 à 12 ans
Matériels et outillages		7 à 15 ans
Matériel et mobilier de bureau		3 à 10 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- **Immobilisations financières**

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur coût d'apport ou d'acquisition. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette valeur est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité est déterminée selon les méthodes suivantes, en fonction des sociétés concernées :

- soit par l'évaluation de la quote-part de l'actif net, corrigé le cas échéant des plus ou moins-values latentes,
- soit selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés desquels est défalquée la dette financière nette.

Les frais liés à l'acquisition des immobilisations financières viennent en augmentation du poste d'immobilisations financières et amortis sur une durée de 5 ans en amortissements dérogatoires.

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les dépôts et cautionnements versés et les prêts accordés au titre de l'effort construction.

3.2 EVALUATION DES STOCKS

- **Matières premières et autres approvisionnements**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

- **Produits finis ou semi finis**

Les stocks de produits finis ou semi-finis sont évalués au coût de production qui comprend :

- Le coût d'approvisionnement imputé des frais fixes sur achats ;
- Le coût main d'œuvre imputé de frais fixes de production, auxquels s'ajoute des frais de structure générale

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

- **Marchandises**

Les stocks de produits de négoce sont évalués au dernier prix d'achat.

- **Pièces détachées**

Les stocks de pièces détachées sont évalués au Prix Moyen Pondéré.

- **Dépréciation**

Des dépréciations sur les stocks sont calculées comme suit :

SAS BONCOLAC

- Les matières premières et consommables font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de leur obsolescence,
- Les produits finis et semi-finis sont dépréciés en cas de risque de non écoulement pour obsolescence, fin de gamme ou délai de péremption.

3.3 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que leur valeur d'inventaire se révèle inférieure à leur valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en devises ont été réévaluées selon les cours de change à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation est portée au bilan en écart de conversion.

A la clôture de la période, le montant :

- Des créances détenues vis-à-vis d'une société appartenant au Groupe s'établit à 8.747.121 €
- Des dettes détenues vis-à-vis d'une société appartenant au Groupe s'établit à 2.729.800 €.

3.4 AFFACTURAGE

Toutes les créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage, prévoyant le transfert de propriété des créances par subrogation conventionnelle, sont déconsolidées et n'apparaissent donc pas au compte « clients ». En contrepartie, les sommes dues au factor n'apparaissent pas au passif du bilan. Le montant de l'encours net des factures cédées dans le cadre des contrats d'affacturage figure au hors bilan, dans les engagements donnés.

3.5 OPERATIONS DE DEVISES

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et les créances en devises sont valorisées en fin d'exercice au taux de change de clôture et l'écart dégagé est comptabilisé en écart de conversion actif - écart de conversion passif.

Une provision pour perte de change est comptabilisée pour couvrir les pertes latentes.

3.6 RAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt par fraction égale.

3.7 EVALUATION DES DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En application du règlement n° 2000-06 du CRC, les provisions constituées couvrent les risques d'une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux litiges en cours, aux risques potentiels liés à l'activité, à la situation financière des filiales et participations ou à des restructurations.

3.9 ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail (i.e. après 20, 30, 35 et 40 ans de travail) sont définis par les usages ou les Accords d'Entreprise ou d'Etablissement. Les médailles du travail font l'objet d'une provision évaluée par des actuaires indépendants.

3.10 INTEGRATION FISCALE

La société BONCOLAC est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ONORE SAS.

BONCOLAC SAS a donné son accord et les termes de la convention ont été approuvés par les organes sociaux. Ces termes prévoient que la société mère et chaque filiale supportent une charge d'IS, de contributions additionnelles et de précompte égale au montant qu'elles auraient supporté en l'absence de régime de groupe, étant entendu que la société mère ONORE SAS bénéficiera seule de l'économie d'IS et de contributions additionnelles résultant de l'application du régime de groupe.

4. CHANGEMENT DE METHODES

Néant

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

- **Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	2 091 187	356 665			2 447 852
Total 1 Incorporelles	2 091 187	356 665			2 447 852
Terrains	292 193	6 751			298 944
Constructions sur sol propre	3 623 525	54 400			3 677 925
Constructions sur sol d'autrui	2 503 883	9 851			2 513 734
Constructions installations, agencements.....	2 266 485	15 400			2 281 885
Installations générales et agencements	2 436 432	33 163	144 063		2 613 659
Installations techniques, matériels et outillages	17 602 183	671 380	792 650		19 066 213
Matériel de transport	7 169				7 169
Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 629	21 631	4 888		453 148
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	29 158 499	812 576	941 601		30 912 676
Immobilisations corporelles en cours	981 874	14 810	-941 601		55 083
Total 3 Encours corporelles	981 874	14 810	-941 601		55 083
Acomptes					
TOTAL	32 231 561	1 184 051	0	0	33 415 612

(1) Dont Fonds de commerce 206 041€

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

- **Tableau des amortissements**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 772 286	37 225		1 809 511
Total 1	1 772 286	37 225		1 809 511
Terrains	72 585	8 170		80 755
Constructions	5 311 718	546 016		5 857 734
Installations générales et agencements	782 077	144 068		926 145
Installations techniques, matériels et outillages	12 787 076	909 228		13 696 305
Matériel de transport	7 169			7 169
Matériel de bureau informatique, mobilier	246 291	40 376		286 667
Emballages récupérables et divers				
Total 2	19 206 916	1 647 859		20 854 775
TOTAL	20 979 202	1 685 084		22 664 286

- **Provision pour dépréciation des immobilisations**

Se référer au paragraphe [2. Etat des provisions](#) de la section V. Informations relatives au bilan passif.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations et créances rattachées	36 291 582	25 077 833	29 566	61 339 860	8 312 177	53 027 683
Autres titres immobilisés	9 318	228		9 546		9 546
Prêts et autres immobilisations financières (1)	416 565	47 722	12 340	451 947	168 000	283 947
TOTAL	36 717 465	25 125 783	41 896	61 801 353	8 480 177	53 321 176

Un test d'impairment a été réalisé au 31/12/2023 pour mesurer la cohérence de la valeur des titres des sociétés avec leur valeur nette comptable à la clôture.

Le test de dépréciation réalisé sur Boncolac Traiteur SAS a conduit à opérer une dotation pour dépréciation de 638 K€.

Les frais liés à l'acquisition des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited se sont élevés au 31/12/2023 à 726 k€ et ont été amortis de manière dérogatoire à hauteur de 122K€.

(1) Les prêts et autres immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

- Prêts :

Prêts relatifs à l'effort de construction : 281 K€

- Autres immobilisations financières :

Dépôts et cautionnements versés : 3 K€

Fonds de garantie sur emprunts obligataires : 168 K€

3. COMPTES DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières, ingrédients	2 115 578	136 876	1 978 702	3 062 271
Emballages	855 719	163 003	692 716	716 278
Pièces détachées	1 152 439	114 387	1 038 052	934 578
Autres	194 551		194 551	168 053
Produits finis	6 877 855	312 169	6 565 686	6 471 140
Produits semi-finis	319 063	55 778	263 285	333 520
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
TOTAL	14 293 226	782 213	13 511 013	13 850 316

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 9 951 999€ € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	451 947	171 274	280 673
Créances rattachées à des participations			
Prêts	280 673		280 673
Autres immobilisations financières	171 274	171 274	
ACTIF CIRCULANT :	12 298 120	12 298 120	
Clients	1 027 586	1 027 586	
Clients douteux	24 957	24 957	
Personnel et comptes rattachés	21 996	21 996	
Organismes sociaux	14 671	14 671	
Etat : impôts et taxes diverses	1 331 346	1 331 346	
Groupe et associés	7 410 286	7 410 286	
Débiteurs divers	2 365 947	2 365 947	
Charges constatées d'avance	101 331	101 331	
TOTAL	12 750 067	12 469 394	280 673
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	1 950 144		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Le montant des créances cédées au Factor au 31 décembre 2023 s'élève à 13.692.615 € contre 20.514.289 € au 31 décembre 2022.

Les comptes de réserves et de fonds de garantie dus par le factor figurent à l'actif du bilan dans le poste « débiteurs divers » pour un montant de 1 057 084 €.

SAS BONCOLAC

Concomitamment à l'acquisition des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited, un contrat de prêt a été conclu entre Boncolac SAS et Proper Cornish Holdings Limited d'un montant de 1 902 422€, soit 1 665 000 £.

5. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au paragraphe [2.Etat des Provisions](#) de la section V. Informations relatives au bilan passif.

6. PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
CREANCES CLIENTS		
Groupes - Factures à établir	0	16 945
Clients - Factures à établir	20 342	282 413
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		
Avoirs à recevoir	3 597	70 523
Rabais, remises, ristournes à obtenir	24 349	54 517
Charges sociales - Remboursements à recevoir	14 671	34 165
Etat - Remboursements à recevoir	0	0
Produits à recevoir	648 039	0
CREANCES FINANCIERES		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements	0	0
Intérêts courus sur compte courants ou placements financiers	14 334	0
TOTAL	725 332	458 562

Les produits à recevoir concernent une indemnisation relative à un litige avec un fournisseur à hauteur de 210 K€ et l'aide de l'état pour le gaz et électricité à hauteur de 438 K€.

7. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 101 331 € :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges d'exploitation	101 331	216 820
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	101 331	216 820

Les écarts de conversion actif d'un montant de 35 070 € se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Devise	Valeur inscrite en compte au 31/12/2023	Valeur au cours de clôture au 31/12/2023	Ecart de conversion actif	Provisions pour risques
Créances clients	GBP	772 286	768 844	3 442	3 442
Autres créances	GBP	276 215	244 587	31 628	31 628
Dettes fournisseurs					
TOTAL		1 048 501	1 013 432	35 070	35 070

V. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Depuis le 20 septembre 2022, le capital social est détenu à 100% par Onoré SAS. Consécutivement à une augmentation de capital 25 590 450€ (1 898 496 actions à 10€), il se compose désormais de 2 590 450 actions de 10€.

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de -631 246 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Affectation de résultat	Augmentation de capital par compensation de créances 28/02/2023	Augment.	Diminution	Résultat	Autres	Solde au 31/12/2023
Capital	6 919 540		18 984 960					25 904 500
Primes d'émission			44 298 239	4 008	-16 030			44 286 217
Prime de fusion	461 844							461 844
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	1 443 794							1 443 794
Réserves statutaires	3 209 079							3 209 079
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	5 453 544	-631 246						4 822 298
Subvention d'invest.	935 853			399 000	-144 544			1 190 309
Résultat de l'exercice	-631 246	631 246				3 914 002		3 914 002
Provisions réglementées	2 913 547			370 040	-330 236			2 953 352
TOTAL	20 705 957	0	63 283 199	773 048	-490 810	3 914 002	0	88 185 395

2. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

- **Provision réglementées**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	2 913 547	370 040	330 235	2 953 352
Autres provisions réglementées				
TOTAL	2 913 547	370 040	330 235	2 953 352

- **Provisions pour risques et charges**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litiges	269 407	503 663	205 632	567 438
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour perte sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	46 929	35 070	46 929	35 070
Provisions pour pensions et obligations similaires	183 683	130 197	183 683	130 197
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	500 019	668 930	436 244	732 705

Le montant provisionné au titre des médailles du travail est 130 197 €.

- Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	8 017			8 017
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	7 709 005	632 728	29 556	8 312 177
Provisions autres immobilisations financières	168 000			168 000
TOTAL	7 885 022	632 728	29 556	8 488 194

Un test d'impairment a été réalisé au 31/12/2023 pour mesurer la cohérence de la valeur des titres des sociétés Boncolac Pâtisserie SAS et Boncolac Traiteur SAS.

Le test réalisé sur Boncolac Traiteur SAS a conduit à opérer une dotation aux provisions pour dépréciation complémentaire de 633 K€, correspondant approximativement au déficit 2023 de la société corrigé des amortissements dérogatoires et des subventions d'investissements reprises au résultat.

Cette reprise conduit à une valorisation nette de ses titres de 3 370 K€ soit une valeur égale aux capitaux propres de Boncolac Traiteur SAS au 31/12/2023.

- Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières, ingrédients	2 115 578	136 876	1 978 702	3 062 271
Emballages	855 719	163 003	692 716	716 278
Pièces détachées	1 152 439	114 387	1 038 052	934 578
Autres	194 550		194 550	168 053
Produits finis	6 877 855	312 169	6 565 686	6 471 140
Produits semi-finis	319 063	55 778	263 285	333 520
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
TOTAL	14 293 226	782 213	13 511 013	13 850 316

- Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2023
Clients douteux	19 941	0	0	19 941
Autres créances	0			0
TOTAL	19 941	0	0	19 941

3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 021	1 021		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 250 653	10 250 653		
Personnel et comptes rattachés	3 461 336	3 461 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 010 011	2 010 011		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	155 190	155 190		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	150 828	150 828		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 196	110 196		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 231 966	3 231 966		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 371 201	19 371 201		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 853 169			

4. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
DETTE FINANCIERES		
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	171	199 693
Concours bancaires courants	0	703
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 052 566	3 662 700
Dettes sociales	4 827 241	4 227 399
Dettes fiscales	35 979	13 085
Produits à recevoir		
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations	75 471	317 598
RFA	855 155	1 318 694
Clients - Avoirs à émettre		
Autres dettes	0	3 589
TOTAL	9 846 583	9 743 461

5. COMPTES DE REGULARISATION

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31/12/2023 :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits d'exploitation	0	3 396
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	3 396

Il n'y a pas d'écarts de conversion passif au 31/12/2023.

VI. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	UE + Export	Total au 31/12/2023	%	Total au 31/12/2022
Négoce Pâtisserie	16 819 386	1 898 496	18 717 883	18,36%	16 506 368
Négoce Traiteur	18 784 089	423 090	19 207 178	18,84%	21 208 839
Total ventes marchandises	35 603 475	2 321 586	37 925 061	37,21%	37 715 207
Prod vendue Pâtisserie	35 752 864	6 862 401	42 615 265	41,81%	39 577 296
Prod vendue Traiteur	18 078 267	1 529 322	19 607 588	19,24%	18 880 903
Total Production vendue biens	53 831 131	8 391 722	62 222 853	61,04%	58 458 199
production vendue services	1 617 831	168 865	1 786 697	1,75%	1 477 566
	91 052 437	10 882 174	101 934 611	100,00%	97 650 972

2. TRANSFERT DE CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Remboursement d'assurances	920	0
Remboursement formation	9 132	53 759
Avantages en nature	50 753	55 554
Remboursement CSPE années antérieures	0	102 098
Indemnités sur matières suite incidents qualité FRS	218 808	4 423
Indemnités sur main d'oeuvre suite incidents qualité FRS	200 635	
Remboursement frais de personnel	0	224 684
Forfait social sur participation des salariés rbst par filiale	40 434	0
TOTAL	520 683	440 517

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -975 160 € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	net au 31/12/2023	net au 31/12/2022
Charge d'intérêts brute	-412 976	-374 243
escomptes accordés	0	-394
Différences de change d'exploitation	0	33 672
Var provisions sur écarts de change	11 859	-23 683
Commission factor	-392 545	-102 243
Revenus sur créances et autres produits financiers	421 674	116 125
Dotation ou reprise provisions financières (1)	-603 172	-48 289
TOTAL	-975 160	-399 055

(1) Dont dotation sur titres Boncolac Traiteur de 632 728 € en 2023 et de 48 289 € en 2022.

Le solde de différences de change résultant d'opérations de nature commerciale qui s'élevait à 34 K€ en 2022 a été traité en résultat d'exploitation en 2023.

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 678 973 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Charges	Produits	Résultat au 31/12/2023
Cession d'actifs immobilisés	0	0	0
Litiges		0	0
Amortissements dérogatoires	370 040	330 236	-39 805
Régularisations comptes de tiers	710	37	-673
Solde titres Tunisie	29 556	22 036	-7 520
quote part subvention invest virée au résultat		144 544	144 544
Remboursement assurances crise Sésame		582 425	582 425
TOTAL	400 306	1 079 279	678 973

5. IMPOT SUR LES BENEFICES

Au 31/12/2023, la situation fiscale de la société laisse apparaître un bénéfice fiscal de 8 722 311 € après imputation du déficit fiscal de 2022 à hauteur de 469 598€.

En conséquence un impôt sur les bénéfices au taux de 25% a été comptabilisé pour un montant de 2 180 578€ ainsi qu'une contribution de 3,3% de l'impôt société pour un montant de 46 780€.

Au 31/12/2022, les déficits reportables de Boncolac s'élevaient à 469 597€.

VII. INFORMATIONS DIVERSES

1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Engagements donnés

Chiffres exprimés en euros	Total	à moins d'un an	d'un à cinq ans	à plus de cinq ans	au profit de
Avals, cautionnements et garanties (dont crédit bail)	438 146			438 146	filiale BP
Engagements assortis de sûretés réelles (hypothèque, nantissement, gage)	0				
Créances cédées non échues (dont effets escomptés non échus)	13 692 615	13 692 615			Facto France
Garanties d'actif et de passif	0				
Abandons de créances avec clauses de retour à meilleure fortune	0				
Engagements consentis à l'égard d'entités liées	0				
Engagements pris en matière de pensions ou indemnités assimilées (1)	1 610 210			1 610 210	salariés
Engagements pris fermes sur titres de capital et non inscrits au bilan	0				
Engagements consentis de manière conditionnelle	0				
Engagements de soutien de filiales	0				
TOTAL	15 740 971	13 692 615	0	2 048 356	

(1) Les engagements de retraite sont évalués en application de la Rec. ANC 2013-02. Ils s'élèvent à 2 281 K€ au 31/12/2023, charges sociales comprises 2 154 K€ au 31/12/2022.

Les paramètres retenus pour ce calcul sont les suivants :

- taux de turn-over : déterminé selon l'âge des salariés sur la base des départs observés sur les exercices précédents
- âge moyen de départ à la retraite : 63,24 ans
- taux de charges sociales sur les indemnités de fin de carrière : 48,97 % pour les cadres, 44,19 % pour les maîtrises et les techniciens et 36,77 % pour les ouvriers et les employés.
- taux d'évolution des salaires : 2,50 % pour les cadres et les non cadres
- taux d'actualisation : 3,20 %

La SAS Boncolac a procédé en 2010 et 2011 au versement exceptionnel de cotisations pour un montant total de 1 750 K€ auprès d'une compagnie d'assurance permettant la constitution d'un fonds de retraite destiné à couvrir l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés.

La société reste responsable du paiement des prestations pour la part non couverte.

Ces engagements non couverts ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de Boncolac. Ils sont comptabilisés dans les comptes consolidés de la société Boncocap SAS au 31 décembre 2023.

Valeur totale des engagements IDR au 31/12/2023 : 2 280 852 €.

Valeur des fonds d'assurances au 31/12/2023 : 670 642 €

Engagements PCHL :

L'acte d'acquisition des titres de Proper Cornish, prévoit une clause de complément de prix.

Elle correspond à un engagement donné par Boncolac SAS aux cédants des titres.

Au 31/12/2023, les conditions d'activation de la clause ne sont pas remplies.

- **Engagements reçus**

Les cédants des titres de Proper Cornish s'engagent envers Boncolac SAS à contribuer aux risques dans le cadre de la garantie d'actifs/passifs prévue au SPA (Share Purchase Agreement).

- **Engagements crédit-bail**

Par acte notarié du 28 décembre 2023, la société Boncolac a procédé à la levée d'option relative au contrat de crédit-bail immobilier du site industriel de Bonloc pour un prix de 1,00€.

La valeur d'origine du bien lors de la signature du contrat de crédit-bail immobilier, le 04 avril 2008, s'élevait à 3 633K€ dont 393 K€ pour le terrain.

La société Boncolac n'a ainsi plus d'engagements de crédit-bail.

- Engagements de paiements futurs

ENGAGEMENTS DE LOCATIONS IMMOBILIERES AVEC OPTION D'ACHAT			
Chiffres exprimés en euros	Terrains	Constructions	Total
VALEUR D'ORIGINE	600 000	6 900 000	7 500 000
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs		2 334 500	2 334 500
Exercice en cours		250 125	250 125
TOTAL	0	2 584 625	2 584 625
VALEUR NETTE	600 000	4 315 375	4 915 375
LOYERS PAYES			
Cumul exercices antérieurs	474 880	5 461 120	5 936 000
Exercice en cours	50 880	585 120	636 000
TOTAL	525 760	6 046 240	6 572 000
LOYERS A PAYER			
A un an au plus	50 880	585 120	636 000
A plus d'1 an et - de 5 ans	186 560	2 145 440	2 332 000
A plus de cinq ans	0	0	0
TOTAL	237 440	2 730 560	2 968 000
VALEUR RESIDUELLE	0	0	0
Montant pris en charge ds exerc.	50 880	585 120	636 000

2. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce (PCG art. 832-19, 833-19, 834-14 et 835-14), s'analyse comme suit :

Effectif	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	42	
Agents de maîtrise, techniciens et employés	94	
Ouvriers	154	
CDD	10	
Intérimaires		97
TOTAL	300	97

3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société BONCOLAC sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Onoré SAS 183 avenue des Etats-Unis 31200 Toulouse.

4. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Boncolac Pâtisserie	219 200	100,00%	6 983 574	400 000	10 007 805
rue A. Sauvy 66600 Rivesaltes	3 815 723	0	6 983 574	438 146	195 325
Boncolac Traiteur	310 245	100,00%	11 658 193	1 974 000	17 684 140
ZA St-Martin 62120 Aire/la Lys	3 370 032	0	3 370 032	0	-497 609
Mag'M	500 000	100,00%	17 594 482	280 000	15 283 315
183 av des Etats-Unis 31200 Tlse	4 967 860		17 594 482	0	1 102 258
Boncolac Limited	1	100,00%	1	244 587	3 154 199
Leighton Buzzard Angleterre	383 734	0	1	0	171 696
Boncolac HK Ltd	0	100,00%	0	0	130 462
18 Harbour Wanchai Hong Kong	38 380	0	0	0	-27 774
Proper Cornish Holding Limited	8 469	100,00%	25 077 833	0	0
3 Lucknow road Bodmin Angleterre	11 181 467	0	25 077 833	0	3 190 247

5. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Conformément à l'article R. 123-197-8° du Code de commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

6. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 complétant l'article R123-198 du code de commerce, les honoraires du commissaire aux comptes de la société BONCOLAC s'élèvent à :

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 80 100 €

Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : 0 €

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198 11.

8. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	738 338
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	738 338
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	177 769
Autres	34 032
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Amortissements dérogatoires (levée d'option du CBI)	283 909
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	495 709
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	242 629
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	0

Les accroissements et les allègements ont été calculés avec le taux d'impôt sur les sociétés de 25 % applicable en 2024.



SAS BONCOLAC
183 Avenue des ETATS-UNIS

31000 TOULOUSE
FRANCE



BONCOLAC

Société par actions simplifiée au capital de 45.983.680 euros
183, avenue des Etats-Unis 31200 Toulouse
RCS Toulouse n° B 712.721.372
(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT PRESENTE A L'ASSOCIE UNIQUE LE 28 JUIN 2024

Cher Associé,

Conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, nous vous consultons afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et ce, en application des dispositions de l'article L. 227-9 du Code de Commerce.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, le présent rapport, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et, d'une manière générale, tous les documents prévus par la législation et la réglementation en vigueur ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la Loi, les règlements et les statuts afin que vous puissiez en prendre connaissance.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

1) ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

En 2023, Boncolac SAS a poursuivi sa stratégie de croissance externe.

Ainsi, le 28 février 2023, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Proper Cornish Holding Ltd. Cette dernière possède 100% des titres de la société Proper Cornish Ltd dont le site industriel est situé à Bodmin dans les Cornouailles à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre. Cette société spécialisée dans la fabrication de pasties traditionnel de Cornouailles (« traditional steak cornish pasties ») fait un chiffre d'affaires d'environ 23 millions de livres sterling à la date d'acquisition.

Boncolac SAS a également décidé de fermer et dissoudre la société Boncolac HK Ltd, sa filiale à 100% immatriculée à Hong Kong chargée d'assurer la commercialisation de ses produits sur la zone Asie-Pacifique. L'arrêt de l'activité de Boncolac HK Ltd a été effective au 30 septembre 2023. Les formalités de radiation de la filiale sont en cours à la date de clôture de l'exercice.

Le 28 décembre 2023, la Société a par ailleurs procédé à l'acquisition d'un ensemble immobilier à usage industriel situé sur la commune de BONLOC 64240 Araco, qu'elle occupait

au titre d'un crédit-bail immobilier en vigueur depuis le 7 janvier 2008 contracté auprès de la société SUD-OUEST BAIL, à la suite de la levée d'option d'achat notifiée le 28 décembre 2023, en contrepartie du versement d'un montant de 1 €. Euros HT.

L'année 2023 a enfin été une année encore marquée par une inflation des matières premières en début d'année avant que leurs prix ne se détendent sur le deuxième semestre.

Le marché a par ailleurs ralenti avec des consommateurs qui arbitrent de plus en plus leurs achats, ce qui a engendré une baisse des volumes.

2) RESULTATS :

Nous allons vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires enregistré s'élève à 101 935 K€, contre 97 651 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant total de nos produits d'exploitation s'élève à 103 942 K€, contre 99 830 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2023 s'élève à 96 938 K€, contre 100 105 K€ au titre de l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un résultat d'exploitation positif de 7 004 K€, contre un résultat d'exploitation négatif de 275 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières s'élèvent à 1 473 K€ pour des produits financiers de 498 K€, soit un résultat financier négatif de 975 K€ et un résultat courant positif de 6 029 K€.

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice restent positifs pour un montant de 88 185 K€, contre 20 706 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel positif s'élève à 679 K€.

L'exercice se solde par un bénéfice de 3 914 K€, contre un déficit de 631 K€ au titre de l'exercice précédent.

3) Situation d'endettement et information sur les dettes fournisseurs :

a) Situation d'endettement :

L'endettement net de la Société est de -10 397 K€, composé :

- d'emprunts et dettes financières pour 2 750 K€,
- d'une trésorerie positive de 13 147 K€.

b) Information sur les délais de règlement :

Conformément à l'article D. 441-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous la ventilation des factures reçues et émises non réglées à la date du 31 décembre 2023 dont le terme est échu :

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	1113					692	2855					700
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	2 828 264,17 €	1 820 001,92 €	92 697,48 €	5 559,93 €	48 526,51 €	1 966 785,84 €	12 599 606,88 €	922 944,84 €	94 414,09 €	16 917,48 €	-21 196,04 €	1 013 080,37 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	2,73%	1,76%	0,09%	0,01%	0,05%	1,90%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							12,36%	0,91%	0,09%	0,02%	-0,02%	0,99%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						0,00 €						0,00 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les retards mentionnés sont déterminés à partir des délais de paiement contractuels, ou en l'absence de délais contractuels spécifiques, des délais légaux applicables.						Les retards mentionnés sont déterminés à partir des délais de paiement contractuels, ou en l'absence de délais contractuels spécifiques, des délais légaux applicables.					

4) Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Nous avons encore réalisé de nets efforts en matière de croissance de chiffre d'affaires et avons bien maîtrisé l'impact du cout des matières premières ce qui nous a permis de dégager un résultat d'exploitation excédentaire.

5) Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

La société reste très impactée par le coût des matières premières dont l'absorption sur les prix de vente n'est pas toujours compensée. La société reste très vigilante sur la sécurisation de ses conditions d'achat et de vente laquelle est déterminante dans la réalisation de sa performance.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE :

Le 30 janvier 2024, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Topsmiths, société leader dans la fabrication de gâteaux artisanaux en Angleterre. Créée en 2005, cette société emploie 200 salariés au cœur de Bristol, dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, et réalise un chiffre d'affaires d'environ 21,3 millions de livres sterling à la date d'acquisition.

Le 27 juin 2024, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société So Mochi SAS, dont l'activité est la fabrication et commercialisation de mochis glacés à destination de la GMS et de la RHF. Cette acquisition a été financée sur les fonds propres d'Onoré SAS.

III. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Nous sommes engagés dans un plan de redressement de la rentabilité de nos sociétés ainsi que dans une stratégie de croissance importante. L'activité de cross-selling entre nos filiales devrait favoriser nos ventes en France et à l'international. Un contrat d'importance a été signé avec un client du Groupe. Les livraisons démarreront sur la fin d'année 2024.

IV. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

V. AFFECTATION DU RESULTAT :

L'exercice clos au 31 décembre 2023 se solde par un résultat net s'élevant à 3 914 001,55 euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Résultat net	3 914 001,55 €
5% à la réserve légale	195 700,08 €
La différence au report à nouveau	3 718 301,47 €
augmenté du report à nouveau antérieur de	4 822 297,99 €
soit un montant de report à nouveau disponible de	8 540 599,46 €

VI. DEPENSES NON DEDUCTIBLES :

Vous aurez en outre à approuver la réintégration dans la base imposable de l'exercice, au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, d'une somme de 48 191 € représentant des charges et dépenses non déductibles.

VII. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II du Code de Commerce, nous vous informons que la société a effectué des activités en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos. Il a été enregistré un crédit d'impôt recherche pour 2023 de 81 546 €.

VIII. Liste des succursales :

Site	Type	Adresse	N° SIRET	Code APE	Actif depuis le
Bonloc	Etablissement secondaire	64240 Bonloc	712.721.372.00019	1052Z	24/04/1995
Estillac (Agen II)	Etablissement secondaire	Ld Agropole – 3 du Saylat – 47310 Estillac	712.721.372.00142	1071A	23/11/2013
Aire sur la Lys (Location Gérance)	Etablissement secondaire	Hameau de St Martin 62120 AIRE SUR LA LYS	712.721.372.00167	4711A	01/06/2017

IX. Information sur le capital :**a. Composition du capital :**

Au 31 décembre 2023, le capital social était réparti de la manière suivante :

Nom, prénom / Raison sociale	Nombre de titres	Montant du capital	% du capital détenu
ONORÉ	2 590 450	25 904 500	100 %
Total	2 590 450	25 904 500	100 %

b. Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

En application de l'article L. 225-211 al.2 du Code de commerce, je vous informe que notre Société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

c. Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital

En application des dispositions de l'article R. 228-90 et suivants du Code de commerce, notre Société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et n'a pas réalisé d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres selon les dispositions de l'article L. 228-99 du Code de commerce.

d. Actionnariat des salariés

Au 31 décembre 2023, je vous informe que les salariés de la Société ne détiennent pas de participation au capital de la Société.

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, le personnel salarié et les mandataires sociaux de notre Société n'ont bénéficié d'aucun plan d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

visé aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial prévu à l'article L. 225-197-4 alinéa 1 du Code de commerce.

X. FILIALES ET PARTICIPATIONS :

1) Cession ou Prise de participation au cours de l'exercice écoulé :

Le 28 février 2023, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Proper Cornish Holding Ltd. Cette dernière possède 100% des titres de la société Proper Cornish Ltd dont le site industriel est situé à Bodmin dans les Cornouailles à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre. Cette société spécialisée dans la fabrication de pasties traditionnel de Cornouailles (« traditional steak cornish pasties ») fait un chiffre d'affaires d'environ 23 millions de livres sterling à la date d'acquisition.

2) Régularisation des participations croisées :

En application des dispositions de l'article R. 233-19 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions de l'article L. 233-29 du Code de commerce.

3) Résultats et activités des filiales et sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé :

Participations	Valeur brute des titres	% détenu	CA	Résultat
BONCOLAC PATISSERIE	6 983 574 €	100%	10 007 805 €	195 325 €
BONCOLAC TRAITEUR	11 658 193 €	100%	17 684 140 €	-497 609 €
BONCOLAC LIMITED	1,25 €	100%	£2 743 480	£149 340
BONCOLAC HK ltd	0,11 €	100%	HK\$1 104 357	HK\$-235 109
MAG'M	17 594 482 €	100%	15 283 315 €	1 102 258 €
PROPER CORNISH HOLDINGS LTD	25 077 834 €	100%	£25 146 256	£1 021 851

XI. CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2022.

La liste des conventions visées à l'article L. 227-11 du Code de Commerce portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

XII. MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Nous vous précisons que le cabinet de Commissaire aux Comptes suivant a été nommé le 29 juin 2023 en remplacement de la société ERNST & YOUNG et autres dont le mandat était arrivé à expiration à l'issue de l'exercice précédent :

La société KPMG SA domiciliée Tour EQHO - 2 avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris la Défense Cedex immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 775 726 417.

Cette nomination est valable pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

XIII. DECISION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE INFLIGEANT UNE SANCTION PECUNIAIRE A LA SOCIETE OU PRONONÇANT UNE INJONCTION A SON ENCONTRE

Néant.

* * *

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés ainsi que l'affectation du résultat, donner quitus au Président de la Société et adopter les résolutions qui vont être soumises à vos votes.

Pour BONCOLAC
Le Président
Cézembre Conseil
Représenté par Monsieur Alexandre VIGNERON

DocuSigned by:
Alexandre Vigneron
0A5110118B0B493...



BONCOLAC

Société par actions simplifiée au capital de 45.983.680 euros
183, avenue des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE
RCS Toulouse n° B 712.721.372
(la « **Société** »)

AFFECTATION DU RESULTAT

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024**

.../...

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, sur la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 3 914 001,55 euros,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comme suit :

Résultat net	3 914 001,55 €
5% à la réserve légale	195 700,08 €
La différence sur le compte Report à nouveau	3 718 301,47 €
augmenté du report à nouveau antérieur de	4 822 297,99 €
soit un montant de report à nouveau disponible de	8 540 599,46 €

Compte tenu de cette affectation, l'Associé unique **prend acte** que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 88 185 395,52 euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

.../...

* * *

Certifié conforme à l'original

L'Associé unique

ONORÉ

Représentée par Alexandre VIGNERON

Président

DocuSigned by:

Alexandre Vigneron

0A5110118B0B493...



COMPTES ANNUELS
SAS BONCOLAC
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Sommaire

I.	BILAN AU 31/12/2023	3
1.	BILAN ACTIF.....	3
2.	BILAN PASSIF.....	4
II.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023	5
III.	ANNEXE	6
1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :	6
2.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4.	CHANGEMENT DE METHODES	12
IV.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	13
1.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	13
2.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
3.	COMPTES DES STOCKS.....	16
4.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	16
5.	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES	17
6.	PRODUITS A RECEVOIR	17
7.	COMPTES DE REGULARISATION.....	17
V.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	18
1.	CAPITAUX PROPRES	18
2.	ETAT DES PROVISIONS.....	19
3.	ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	21
4.	CHARGES A PAYER.....	22
5.	COMPTES DE REGULARISATION.....	22
VI.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
1.	VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
2.	TRANSFERT DE CHARGES	23
3.	RESULTAT FINANCIER.....	24
4.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.	IMPOT SUR LES BENEFICES	24
VII.	INFORMATIONS DIVERSES.....	25
1.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
2.	EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE	27
3.	IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE.....	28
4.	LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN €	28
5.	REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	28
6.	REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	29
7.	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	29
8.	SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	30

I. BILAN AU 31/12/2023

1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 004 347	1 809 511	194 836	112 860
Fonds commercial	206 041		206 041	206 041
Autres immobilisations incorporelles	237 464		237 464	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	298 944	80 755	218 189	219 608
Constructions	8 473 544	5 857 734	2 615 810	3 082 175
Installations techniques, mat. et outillage	19 066 213	13 696 305	5 369 909	4 815 107
Autres immobilisations corporelles	3 073 975	1 219 981	1 853 994	1 834 694
Immobilisations en cours	55 083	8 017	47 066	973 857
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	61 339 860	8 312 177	53 027 683	28 582 577
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	9 546		9 546	9 318
Prêts	280 673		280 673	232 951
Autres immobilisations financières	171 274	168 000	3 274	15 614
ACTIF IMMOBILISE	95 216 965	31 152 480	64 064 485	40 084 802
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 318 286	414 266	3 904 020	4 881 180
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	7 196 918	367 947	6 828 971	6 804 660
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
Avances, acomptes versés sur commandes	28 336		28 336	50 570
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 052 543	19 941	1 032 602	-2 464 645
Autres créances	11 144 246		11 144 246	11 763 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	18 372 219		18 372 219	11 561 503
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	101 331		101 331	216 820
ACTIF CIRCULANT	44 991 901	802 154	44 189 747	34 977 883
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	35 070		35 070	46 929
TOTAL GENERAL	140 243 936	31 954 634	108 289 302	75 109 613

2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 25 904 500)	25 904 500	6 919 540
Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 748 061	461 844
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 443 794	1 443 794
Réserves statutaires ou contractuelles	3 209 079	3 209 079
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	4 822 298	5 453 544
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 914 002	-631 246
Subventions d'investissement	1 190 309	935 853
Provisions réglementées	2 953 352	2 913 547
CAPITAUX PROPRES	88 185 396	20 705 956
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	602 508	316 336
Provisions pour charges	130 197	183 683
PROVISIONS	732 705	500 019
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		703
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	1 021	30 854 153
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 250 653	15 282 444
Dettes fiscales et sociales	5 777 365	5 668 745
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 196	555 822
Autres dettes	3 231 966	1 532 725
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		3 396
DETTES	19 371 202	53 897 988
Ecart de conversion passif		5 651
TOTAL GENERAL	108 289 302	75 109 613

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	35 603 475	2 321 586	37 925 061	37 715 207
Production vendue de biens	53 831 131	8 391 722	62 222 853	58 458 199
Production vendue de services	1 617 831	168 865	1 786 697	1 477 566
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	91 052 437	10 882 174	101 934 611	97 650 971
Production stockée			-134 094	473 651
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 500	18 188
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 041 685	1 661 388
Autres produits			97 231	26 096
PRODUITS D'EXPLOITATION			103 941 934	99 830 294
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			29 792 052	32 300 768
Variation de stock (marchandises)			-613 546	-219 611
Achats de matières premières et autres approvisionnements			24 356 789	26 745 853
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 168 229	-1 357 482
Autres achats et charges externes			23 052 628	22 915 739
Impôts, taxes et versements assimilés			887 118	949 605
Salaires et traitements			10 795 862	11 151 437
Charges sociales			4 028 529	4 041 411
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 685 084	1 577 874
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			782 213	1 131 772
Dotations aux provisions			633 860	298 535
Autres charges			368 839	569 206
CHARGES D'EXPLOITATION			96 937 657	100 105 109
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 004 277	-274 815
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			498 159	212 573
Produits financiers de participations			228	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			421 446	116 125
Reprises sur provisions et transferts de charges			76 485	23 246
Différences positives de change				73 201
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 473 319	611 628
Dotations financières aux amortissements et provisions			667 797	95 218
Intérêts et charges assimilées			805 522	476 881
Différences négatives de change				39 529
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-975 160	-399 055
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 029 117	-673 870
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 079 279	375 348
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			604 499	17 461
Produits exceptionnels sur opérations en capital			144 544	54 694
Reprises sur provisions et transferts de charges			330 236	303 193
CHARGES EXCEPTIONNELLES			400 306	125 335
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			710	1 439
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			29 556	2 939
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			370 040	120 957
RESULTAT EXCEPTIONNEL			678 973	250 012
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			711 074	
Impôts sur les bénéfices			2 083 014	207 388
TOTAL DES PRODUITS			105 519 372	100 418 214
TOTAL DES CHARGES			101 605 370	101 049 460
BENEFICE OU PERTE			3 914 002	-631 246

III. ANNEXE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

En 2023, Boncolac SAS est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Onoré SAS.

Par acte notarié du 28 décembre 2023, la société Boncolac SAS a procédé à la levée d'option relative au contrat de crédit-bail immobilier du site industriel de Bonloc pour un prix de 1,00€.

Investissements :

Le 28 février 2023, Boncolac SAS a fait l'acquisition de 100% des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited pour 24M€.

Pour financer cette acquisition, la société Boncolac SAS a procédé à une augmentation de capital social d'un montant nominal de 18.985 K€ par l'émission de 1.898.496 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune, assorties d'une prime d'émission totale de 44.298 K€, à laquelle a souscrit intégralement la société Onoré pour un prix de souscription total de 63.283 K€ libéré par compensation avec ses créances.

Filiale Boncolac HK :

Au cours de l'année 2023, il a été décidé de radier la filiale de prestations de services basée à Hong-Kong, Boncolac HK. L'activité de Boncolac HK a pris fin le 30 septembre 2023.

Refacturation des prestations de services intra-groupe :

Boncolac SAS a refacturé à ses filiales une quote-part des prestations de services facturée par Sodiaal International et par Onoré pour un montant total de 1 327K€.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

BONCOLAC SAS a fait l'acquisition le 30/01/24 de 100% des parts sociales de Topsmiths Limited pour 45.752 K€ :

- Les titres ont été financés via une augmentation de capital de ONORE SAS pour 59.991 K€
- Concomitamment, Boncolac a également procédé à une augmentation de capital par abandon de créances.

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Affectation de résultat	Augment. de capital abandon de créances 30/01/24	Augment. de capital transfert de crédit vendeur 30/01/24	Augmentation	Diminution	Résultat	Solde au 31/01/2024
Capital Social	25 904 500		17 998 950	2 080 230				45 983 680
Primes liées au capital	44 286 217		41 991 550	4 853 177				91 130 944
Primes de fusion	461 844							461 844
Réserve légale	1 443 794							1 443 794
Autres réserves	3 209 079							3 209 079
Report à nouveau	4 822 298							4 822 298
Résultat de l'exercice	3 914 002							3 914 002
Subventions d'investissements	1 190 309					-10 360		1 179 949
Provisions réglementées	2 953 352					-4 589		2 948 763
TOTAL CAPITAUX PROPRES	88 185 396	0	59 990 500	6 933 407	0	-14 949	0	155 094 353

- De plus un contrat de prêt a été conclu entre BONCOLAC SAS et Topsmiths Limited pour 22 055 K€ afin de permettre un refinancement de sa dette financière le 30/01/24.

La société BONCOLAC a fait le 27 juin 2024 l'acquisition de 100% des titres de SO MOCHI dont l'activité est la fabrication et commercialisation de MOCHI glacés à destination de la GMS et de la RHF.

Cette acquisition est financée sur ses fonds propres.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 de BONCOLAC ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG) et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous.

Le chiffre d'affaires NEGOCE de BONCOLAC résulte essentiellement de la vente de produits surgelés traiteur et pâtisserie. Il est reconnu à la livraison des produits.

Le chiffre d'affaires PRESTATIONS de BONCOLAC résulte essentiellement de prestations Intragroupe à ses filiales. Il est reconnu à l'exécution de la prestation.

Les conditions commerciales comptabilisées chez BONCOLAC sont ventilées comme suit :

- Gratuités, ristournes et NIP (nouveaux instruments financiers) : en diminution du chiffre d'affaire
- PPUB (parts publicitaires) : en autres achats et charges externes

Les gratuités, ristournes et PPUB non réclamées sont reprises au bout de 5 ans.

Les NIP sont conservés 2 ans.

3.1 IMMOBILISATIONS

• Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale vient à être inférieure à leur valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, ils sont donc comptabilisés en charges.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'un à cinq ans en mode linéaire.

Un test de dépréciation sur le fonds de commerce a été réalisé au 31/12/2023. Il a conduit à l'absence de dépréciation sur l'exercice.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

Les amortissements retenus pour la détermination du résultat courant sont calculés selon le mode linéaire.

Les biens bénéficiant du régime dégressif ont donné lieu à la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour la partie excédant l'amortissement linéaire.

Sans contrevenir à l'article 39 B du CGI, il est possible de différer la comptabilisation des amortissements dérogatoires, sous réserve de respecter la règle de la comptabilisation de l'amortissement minimal (linéaire).

Les durées d'amortissement généralement pratiquées correspondent à la durée réelle d'utilisation et sont les suivantes :

Immobilisations corporelles		Durée
Constructions	Structure 75% du total	
	- Avant 2014	40 ans
	- A compter de 2014	25 ans
	Toiture 10% du total	20 ans
	Fluides 10% du total	10 ans
	Sols 5% du total	10 ans
Agencements et installations		10 à 20 ans
Installations techniques		7 à 12 ans
Matériels et outillages		7 à 15 ans
Matériel et mobilier de bureau		3 à 10 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- **Immobilisations financières**

Les titres en portefeuille sont comptabilisés à leur coût d'apport ou d'acquisition. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provisions pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette valeur est inférieure au coût historique.

La valeur d'utilité est déterminée selon les méthodes suivantes, en fonction des sociétés concernées :

- soit par l'évaluation de la quote-part de l'actif net, corrigé le cas échéant des plus ou moins-values latentes,
- soit selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés desquels est défalquée la dette financière nette.

Les frais liés à l'acquisition des immobilisations financières viennent en augmentation du poste d'immobilisations financières et amortis sur une durée de 5 ans en amortissements dérogatoires.

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les dépôts et cautionnements versés et les prêts accordés au titre de l'effort construction.

3.2 EVALUATION DES STOCKS

- **Matières premières et autres approvisionnements**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

- **Produits finis ou semi finis**

Les stocks de produits finis ou semi-finis sont évalués au coût de production qui comprend :

- Le coût d'approvisionnement imputé des frais fixes sur achats ;
- Le coût main d'œuvre imputé de frais fixes de production, auxquels s'ajoute des frais de structure générale

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

- **Marchandises**

Les stocks de produits de négoce sont évalués au dernier prix d'achat.

- **Pièces détachées**

Les stocks de pièces détachées sont évalués au Prix Moyen Pondéré.

- **Dépréciation**

Des dépréciations sur les stocks sont calculées comme suit :

SAS BONCOLAC

- Les matières premières et consommables font l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction de leur obsolescence,
- Les produits finis et semi-finis sont dépréciés en cas de risque de non écoulement pour obsolescence, fin de gamme ou délai de péremption.

3.3 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que leur valeur d'inventaire se révèle inférieure à leur valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en devises ont été réévaluées selon les cours de change à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation est portée au bilan en écart de conversion.

A la clôture de la période, le montant :

- Des créances détenues vis-à-vis d'une société appartenant au Groupe s'établit à 8.747.121 €
- Des dettes détenues vis-à-vis d'une société appartenant au Groupe s'établit à 2.729.800 €.

3.4 AFFACTURAGE

Toutes les créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage, prévoyant le transfert de propriété des créances par subrogation conventionnelle, sont déconsolidées et n'apparaissent donc pas au compte « clients ». En contrepartie, les sommes dues au factor n'apparaissent pas au passif du bilan. Le montant de l'encours net des factures cédées dans le cadre des contrats d'affacturage figure au hors bilan, dans les engagements donnés.

3.5 OPERATIONS DE DEVISES

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et les créances en devises sont valorisées en fin d'exercice au taux de change de clôture et l'écart dégagé est comptabilisé en écart de conversion actif - écart de conversion passif.

Une provision pour perte de change est comptabilisée pour couvrir les pertes latentes.

3.6 RAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt par fraction égale.

3.7 EVALUATION DES DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En application du règlement n° 2000-06 du CRC, les provisions constituées couvrent les risques d'une sortie de ressources au profit d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face aux litiges en cours, aux risques potentiels liés à l'activité, à la situation financière des filiales et participations ou à des restructurations.

3.9 ENGAGEMENTS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail (i.e. après 20, 30, 35 et 40 ans de travail) sont définis par les usages ou les Accords d'Entreprise ou d'Etablissement. Les médailles du travail font l'objet d'une provision évaluée par des actuaires indépendants.

3.10 INTEGRATION FISCALE

La société BONCOLAC est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ONORE SAS.

BONCOLAC SAS a donné son accord et les termes de la convention ont été approuvés par les organes sociaux. Ces termes prévoient que la société mère et chaque filiale supportent une charge d'IS, de contributions additionnelles et de précompte égale au montant qu'elles auraient supporté en l'absence de régime de groupe, étant entendu que la société mère ONORE SAS bénéficiera seule de l'économie d'IS et de contributions additionnelles résultant de l'application du régime de groupe.

4. CHANGEMENT DE METHODES

Néant

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

- **Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	2 091 187	356 665			2 447 852
Total 1 Incorporelles	2 091 187	356 665			2 447 852
Terrains	292 193	6 751			298 944
Constructions sur sol propre	3 623 525	54 400			3 677 925
Constructions sur sol d'autrui	2 503 883	9 851			2 513 734
Constructions installations, agencements.....	2 266 485	15 400			2 281 885
Installations générales et agencements	2 436 432	33 163	144 063		2 613 659
Installations techniques, matériels et outillages	17 602 183	671 380	792 650		19 066 213
Matériel de transport	7 169				7 169
Matériel de bureau et informatique, mobilier	426 629	21 631	4 888		453 148
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	29 158 499	812 576	941 601		30 912 676
Immobilisations corporelles en cours	981 874	14 810	-941 601		55 083
Total 3 Encours corporelles	981 874	14 810	-941 601		55 083
Acomptes					
TOTAL	32 231 561	1 184 051	0	0	33 415 612

(1) Dont Fonds de commerce 206 041€

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

- **Tableau des amortissements**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 772 286	37 225		1 809 511
Total 1	1 772 286	37 225		1 809 511
Terrains	72 585	8 170		80 755
Constructions	5 311 718	546 016		5 857 734
Installations générales et agencements	782 077	144 068		926 145
Installations techniques, matériels et outillages	12 787 076	909 228		13 696 305
Matériel de transport	7 169			7 169
Matériel de bureau informatique, mobilier	246 291	40 376		286 667
Emballages récupérables et divers				
Total 2	19 206 916	1 647 859		20 854 775
TOTAL	20 979 202	1 685 084		22 664 286

- **Provision pour dépréciation des immobilisations**

Se référer au paragraphe [2. Etat des provisions](#) de la section V. Informations relatives au bilan passif.

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2023	Provision	Valeur Nette au 31/12/2023
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations et créances rattachées	36 291 582	25 077 833	29 566	61 339 860	8 312 177	53 027 683
Autres titres immobilisés	9 318	228		9 546		9 546
Prêts et autres immobilisations financières (1)	416 565	47 722	12 340	451 947	168 000	283 947
TOTAL	36 717 465	25 125 783	41 896	61 801 353	8 480 177	53 321 176

Un test d'impairment a été réalisé au 31/12/2023 pour mesurer la cohérence de la valeur des titres des sociétés avec leur valeur nette comptable à la clôture.

Le test de dépréciation réalisé sur Boncolac Traiteur SAS a conduit à opérer une dotation pour dépréciation de 638 K€.

Les frais liés à l'acquisition des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited se sont élevés au 31/12/2023 à 726 k€ et ont été amortis de manière dérogatoire à hauteur de 122K€.

(1) Les prêts et autres immobilisations financières se décomposent de la façon suivante :

- Prêts :

Prêts relatifs à l'effort de construction : 281 K€

- Autres immobilisations financières :

Dépôts et cautionnements versés : 3 K€

Fonds de garantie sur emprunts obligataires : 168 K€

3. COMPTES DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières, ingrédients	2 115 578	136 876	1 978 702	3 062 271
Emballages	855 719	163 003	692 716	716 278
Pièces détachées	1 152 439	114 387	1 038 052	934 578
Autres	194 551		194 551	168 053
Produits finis	6 877 855	312 169	6 565 686	6 471 140
Produits semi-finis	319 063	55 778	263 285	333 520
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
TOTAL	14 293 226	782 213	13 511 013	13 850 316

4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances détenues par la société s'élèvent à 9 951 999€ € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	451 947	171 274	280 673
Créances rattachées à des participations			
Prêts	280 673		280 673
Autres immobilisations financières	171 274	171 274	
ACTIF CIRCULANT :	12 298 120	12 298 120	
Clients	1 027 586	1 027 586	
Clients douteux	24 957	24 957	
Personnel et comptes rattachés	21 996	21 996	
Organismes sociaux	14 671	14 671	
Etat : impôts et taxes diverses	1 331 346	1 331 346	
Groupe et associés	7 410 286	7 410 286	
Débiteurs divers	2 365 947	2 365 947	
Charges constatées d'avance	101 331	101 331	
TOTAL	12 750 067	12 469 394	280 673
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	1 950 144		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Le montant des créances cédées au Factor au 31 décembre 2023 s'élève à 13.692.615 € contre 20.514.289 € au 31 décembre 2022.

Les comptes de réserves et de fonds de garantie dus par le factor figurent à l'actif du bilan dans le poste « débiteurs divers » pour un montant de 1 057 084 €.

SAS BONCOLAC

Concomitamment à l'acquisition des titres de la société Proper Cornish Holdings Limited, un contrat de prêt a été conclu entre Boncolac SAS et Proper Cornish Holdings Limited d'un montant de 1 902 422€, soit 1 665 000 £.

5. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES

Se référer au paragraphe [2.Etat des Provisions](#) de la section V. Informations relatives au bilan passif.

6. PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
CREANCES CLIENTS		
Groupes - Factures à établir	0	16 945
Clients - Factures à établir	20 342	282 413
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		
Avoirs à recevoir	3 597	70 523
Rabais, remises, ristournes à obtenir	24 349	54 517
Charges sociales - Remboursements à recevoir	14 671	34 165
Etat - Remboursements à recevoir	0	0
Produits à recevoir	648 039	0
CREANCES FINANCIERES		
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements	0	0
Intérêts courus sur compte courants ou placements financiers	14 334	0
TOTAL	725 332	458 562

Les produits à recevoir concernent une indemnisation relative à un litige avec un fournisseur à hauteur de 210 K€ et l'aide de l'état pour le gaz et électricité à hauteur de 438 K€.

7. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 101 331 € :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges d'exploitation	101 331	216 820
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	101 331	216 820

Les écarts de conversion actif d'un montant de 35 070 € se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Devise	Valeur inscrite en compte au 31/12/2023	Valeur au cours de clôture au 31/12/2023	Ecart de conversion actif	Provisions pour risques
Créances clients	GBP	772 286	768 844	3 442	3 442
Autres créances	GBP	276 215	244 587	31 628	31 628
Dettes fournisseurs					
TOTAL		1 048 501	1 013 432	35 070	35 070

V. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Depuis le 20 septembre 2022, le capital social est détenu à 100% par Onoré SAS. Consécutivement à une augmentation de capital 25 590 450€ (1 898 496 actions à 10€), il se compose désormais de 2 590 450 actions de 10€.

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de -631 246 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, cette perte a été affectée comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Affectation de résultat	Augmentation de capital par compensation de créances 28/02/2023	Augment.	Diminution	Résultat	Autres	Solde au 31/12/2023
Capital	6 919 540		18 984 960					25 904 500
Primes d'émission			44 298 239	4 008	-16 030			44 286 217
Prime de fusion	461 844							461 844
Ecart de réévaluation	0							0
Réserve légale	1 443 794							1 443 794
Réserves statutaires	3 209 079							3 209 079
Autres réserves	0							0
Report à nouveau	5 453 544	-631 246						4 822 298
Subvention d'invest.	935 853			399 000	-144 544			1 190 309
Résultat de l'exercice	-631 246	631 246				3 914 002		3 914 002
Provisions réglementées	2 913 547			370 040	-330 236			2 953 352
TOTAL	20 705 957	0	63 283 199	773 048	-490 810	3 914 002	0	88 185 395

2. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions par nature est le suivant :

- **Provision réglementées**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires	2 913 547	370 040	330 235	2 953 352
Autres provisions réglementées				
TOTAL	2 913 547	370 040	330 235	2 953 352

- **Provisions pour risques et charges**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litiges	269 407	503 663	205 632	567 438
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour perte sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	46 929	35 070	46 929	35 070
Provisions pour pensions et obligations similaires	183 683	130 197	183 683	130 197
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	500 019	668 930	436 244	732 705

Le montant provisionné au titre des médailles du travail est 130 197 €.

- Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	8 017			8 017
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	7 709 005	632 728	29 556	8 312 177
Provisions autres immobilisations financières	168 000			168 000
TOTAL	7 885 022	632 728	29 556	8 488 194

Un test d'impairment a été réalisé au 31/12/2023 pour mesurer la cohérence de la valeur des titres des sociétés Boncolac Pâtisserie SAS et Boncolac Traiteur SAS.

Le test réalisé sur Boncolac Traiteur SAS a conduit à opérer une dotation aux provisions pour dépréciation complémentaire de 633 K€, correspondant approximativement au déficit 2023 de la société corrigé des amortissements dérogatoires et des subventions d'investissements reprises au résultat.

Cette reprise conduit à une valorisation nette de ses titres de 3 370 K€ soit une valeur égale aux capitaux propres de Boncolac Traiteur SAS au 31/12/2023.

- Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Montant brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Matières premières, ingrédients	2 115 578	136 876	1 978 702	3 062 271
Emballages	855 719	163 003	692 716	716 278
Pièces détachées	1 152 439	114 387	1 038 052	934 578
Autres	194 550		194 550	168 053
Produits finis	6 877 855	312 169	6 565 686	6 471 140
Produits semi-finis	319 063	55 778	263 285	333 520
Marchandises	2 778 022		2 778 022	2 164 476
TOTAL	14 293 226	782 213	13 511 013	13 850 316

- Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2023
Clients douteux	19 941	0	0	19 941
Autres créances	0			0
TOTAL	19 941	0	0	19 941

3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 021	1 021		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 250 653	10 250 653		
Personnel et comptes rattachés	3 461 336	3 461 336		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 010 011	2 010 011		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	155 190	155 190		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	150 828	150 828		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 196	110 196		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 231 966	3 231 966		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	19 371 201	19 371 201		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	37			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 853 169			

4. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
DETTE FINANCIERES		
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	171	199 693
Concours bancaires courants	0	703
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 052 566	3 662 700
Dettes sociales	4 827 241	4 227 399
Dettes fiscales	35 979	13 085
Produits à recevoir		
DETTE DIVERSES		
Dettes sur immobilisations	75 471	317 598
RFA	855 155	1 318 694
Clients - Avoirs à émettre		
Autres dettes	0	3 589
TOTAL	9 846 583	9 743 461

5. COMPTES DE REGULARISATION

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31/12/2023 :

Chiffres exprimés en euros	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits d'exploitation	0	3 396
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	3 396

Il n'y a pas d'écarts de conversion passif au 31/12/2023.

VI. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	UE + Export	Total au 31/12/2023	%	Total au 31/12/2022
Négoce Pâtisserie	16 819 386	1 898 496	18 717 883	18,36%	16 506 368
Négoce Traiteur	18 784 089	423 090	19 207 178	18,84%	21 208 839
Total ventes marchandises	35 603 475	2 321 586	37 925 061	37,21%	37 715 207
Prod vendue Pâtisserie	35 752 864	6 862 401	42 615 265	41,81%	39 577 296
Prod vendue Traiteur	18 078 267	1 529 322	19 607 588	19,24%	18 880 903
Total Production vendue biens	53 831 131	8 391 722	62 222 853	61,04%	58 458 199
production vendue services	1 617 831	168 865	1 786 697	1,75%	1 477 566
	91 052 437	10 882 174	101 934 611	100,00%	97 650 972

2. TRANSFERT DE CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Remboursement d'assurances	920	0
Remboursement formation	9 132	53 759
Avantages en nature	50 753	55 554
Remboursement CSPE années antérieures	0	102 098
Indemnités sur matières suite incidents qualité FRS	218 808	4 423
Indemnités sur main d'oeuvre suite incidents qualité FRS	200 635	
Remboursement frais de personnel	0	224 684
Forfait social sur participation des salariés rbst par filiale	40 434	0
TOTAL	520 683	440 517

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -975 160 € et s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	net au 31/12/2023	net au 31/12/2022
Charge d'intérêts brute	-412 976	-374 243
escomptes accordés	0	-394
Différences de change d'exploitation	0	33 672
Var provisions sur écarts de change	11 859	-23 683
Commission factor	-392 545	-102 243
Revenus sur créances et autres produits financiers	421 674	116 125
Dotation ou reprise provisions financières (1)	-603 172	-48 289
TOTAL	-975 160	-399 055

(1) Dont dotation sur titres Boncolac Traiteur de 632 728 € en 2023 et de 48 289 € en 2022.

Le solde de différences de change résultant d'opérations de nature commerciale qui s'élevait à 34 K€ en 2022 a été traité en résultat d'exploitation en 2023.

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 678 973 € s'analyse de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Charges	Produits	Résultat au 31/12/2023
Cession d'actifs immobilisés	0	0	0
Litiges		0	0
Amortissements dérogatoires	370 040	330 236	-39 805
Régularisations comptes de tiers	710	37	-673
Solde titres Tunisie	29 556	22 036	-7 520
quote part subvention invest virée au résultat		144 544	144 544
Remboursement assurances crise Sésame		582 425	582 425
TOTAL	400 306	1 079 279	678 973

5. IMPOT SUR LES BENEFICES

Au 31/12/2023, la situation fiscale de la société laisse apparaître un bénéfice fiscal de 8 722 311 € après imputation du déficit fiscal de 2022 à hauteur de 469 598€.

En conséquence un impôt sur les bénéfices au taux de 25% a été comptabilisé pour un montant de 2 180 578€ ainsi qu'une contribution de 3,3% de l'impôt société pour un montant de 46 780€.

Au 31/12/2022, les déficits reportables de Boncolac s'élevaient à 469 597€.

VII. INFORMATIONS DIVERSES

1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Engagements donnés

Chiffres exprimés en euros	Total	à moins d'un an	d'un à cinq ans	à plus de cinq ans	au profit de
Avals, cautionnements et garanties (dont crédit bail)	438 146			438 146	filiale BP
Engagements assortis de sûretés réelles (hypothèque, nantissement, gage)	0				
Créances cédées non échues (dont effets escomptés non échus)	13 692 615	13 692 615			Facto France
Garanties d'actif et de passif	0				
Abandons de créances avec clauses de retour à meilleure fortune	0				
Engagements consentis à l'égard d'entités liées	0				
Engagements pris en matière de pensions ou indemnités assimilées (1)	1 610 210			1 610 210	salariés
Engagements pris fermes sur titres de capital et non inscrits au bilan	0				
Engagements consentis de manière conditionnelle	0				
Engagements de soutien de filiales	0				
TOTAL	15 740 971	13 692 615	0	2 048 356	

(1) Les engagements de retraite sont évalués en application de la Rec. ANC 2013-02. Ils s'élèvent à 2 281 K€ au 31/12/2023, charges sociales comprises 2 154 K€ au 31/12/2022.

Les paramètres retenus pour ce calcul sont les suivants :

- taux de turn-over : déterminé selon l'âge des salariés sur la base des départs observés sur les exercices précédents
- âge moyen de départ à la retraite : 63,24 ans
- taux de charges sociales sur les indemnités de fin de carrière : 48,97 % pour les cadres, 44,19 % pour les maîtrises et les techniciens et 36,77 % pour les ouvriers et les employés.
- taux d'évolution des salaires : 2,50 % pour les cadres et les non cadres
- taux d'actualisation : 3,20 %

La SAS Boncolac a procédé en 2010 et 2011 au versement exceptionnel de cotisations pour un montant total de 1 750 K€ auprès d'une compagnie d'assurance permettant la constitution d'un fonds de retraite destiné à couvrir l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés.

La société reste responsable du paiement des prestations pour la part non couverte.

Ces engagements non couverts ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de Boncolac. Ils sont comptabilisés dans les comptes consolidés de la société Boncocap SAS au 31 décembre 2023.

Valeur totale des engagements IDR au 31/12/2023 : 2 280 852 €.

Valeur des fonds d'assurances au 31/12/2023 : 670 642 €

Engagements PCHL :

L'acte d'acquisition des titres de Proper Cornish, prévoit une clause de complément de prix.

Elle correspond à un engagement donné par Boncolac SAS aux cédants des titres.

Au 31/12/2023, les conditions d'activation de la clause ne sont pas remplies.

- **Engagements reçus**

Les cédants des titres de Proper Cornish s'engagent envers Boncolac SAS à contribuer aux risques dans le cadre de la garantie d'actifs/passifs prévue au SPA (Share Purchase Agreement).

- **Engagements crédit-bail**

Par acte notarié du 28 décembre 2023, la société Boncolac a procédé à la levée d'option relative au contrat de crédit-bail immobilier du site industriel de Bonloc pour un prix de 1,00€.

La valeur d'origine du bien lors de la signature du contrat de crédit-bail immobilier, le 04 avril 2008, s'élevait à 3 633K€ dont 393 K€ pour le terrain.

La société Boncolac n'a ainsi plus d'engagements de crédit-bail.

- Engagements de paiements futurs

ENGAGEMENTS DE LOCATIONS IMMOBILIERES AVEC OPTION D'ACHAT			
Chiffres exprimés en euros	Terrains	Constructions	Total
VALEUR D'ORIGINE	600 000	6 900 000	7 500 000
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs		2 334 500	2 334 500
Exercice en cours		250 125	250 125
TOTAL	0	2 584 625	2 584 625
VALEUR NETTE	600 000	4 315 375	4 915 375
LOYERS PAYES			
Cumul exercices antérieurs	474 880	5 461 120	5 936 000
Exercice en cours	50 880	585 120	636 000
TOTAL	525 760	6 046 240	6 572 000
LOYERS A PAYER			
A un an au plus	50 880	585 120	636 000
A plus d'1 an et - de 5 ans	186 560	2 145 440	2 332 000
A plus de cinq ans	0	0	0
TOTAL	237 440	2 730 560	2 968 000
VALEUR RESIDUELLE	0	0	0
Montant pris en charge ds exerc.	50 880	585 120	636 000

2. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen employé pendant l'exercice tel que défini à l'article D. 123-200 du code de commerce (PCG art. 832-19, 833-19, 834-14 et 835-14), s'analyse comme suit :

Effectif	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	42	
Agents de maîtrise, techniciens et employés	94	
Ouvriers	154	
CDD	10	
Intérimaires		97
TOTAL	300	97

3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société BONCOLAC sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Onoré SAS 183 avenue des Etats-Unis 31200 Toulouse.

4. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS EN €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Boncolac Pâtisserie	219 200	100,00%	6 983 574	400 000	10 007 805
rue A. Sauvy 66600 Rivesaltes	3 815 723	0	6 983 574	438 146	195 325
Boncolac Traiteur	310 245	100,00%	11 658 193	1 974 000	17 684 140
ZA St-Martin 62120 Aire/la Lys	3 370 032	0	3 370 032	0	-497 609
Mag'M	500 000	100,00%	17 594 482	280 000	15 283 315
183 av des Etats-Unis 31200 Tlse	4 967 860		17 594 482	0	1 102 258
Boncolac Limited	1	100,00%	1	244 587	3 154 199
Leighton Buzzard Angleterre	383 734	0	1	0	171 696
Boncolac HK Ltd	0	100,00%	0	0	130 462
18 Harbour Wanchai Hong Kong	38 380	0	0	0	-27 774
Proper Cornish Holding Limited	8 469	100,00%	25 077 833	0	0
3 Lucknow road Bodmin Angleterre	11 181 467	0	25 077 833	0	3 190 247

5. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Conformément à l'article R. 123-197-8° du Code de commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

6. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008 complétant l'article R123-198 du code de commerce, les honoraires du commissaire aux comptes de la société BONCOLAC s'élèvent à :

Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 80 100 €

Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : 0 €

7. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Aucune transaction significative ou à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198 11.

8. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	738 338
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	738 338
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	177 769
Autres	34 032
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Amortissements dérogatoires (levée d'option du CBI)	283 909
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	495 709
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	242 629
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	0

Les accroissements et les allègements ont été calculés avec le taux d'impôt sur les sociétés de 25 % applicable en 2024.



SAS BONCOLAC
183 Avenue des ETATS-UNIS

31000 TOULOUSE
FRANCE